

Salle des Musiques Actuelles de Borderouge



Synthèse de 4 groupes de travail dans le cadre de la concertation territoriale Ville de Toulouse 2011

Groupe de travail n°1 « Locaux de répétitions »

Lundi 28 mars 2011 - Centre Culturel Alban Minville

Faute de temps et de disponibilité, les locaux privés ne peuvent pas former les jeunes musiciens amateurs au processus de répétition.
Olivier Périès

Diagnostics et enjeux

Les travaux de l'association Avant-Mardi démontrent que, faute d'intervention publique dans le secteur, l'offre privée s'est organisée. Elle a doublé en dix ans et représente aujourd'hui vingt structures dédiées à la répétition représentant une offre de 102 locaux sur l'agglomération.

La répétition est, par nature et fonction, un temps essentiel de création, de composition et de mise en place du répertoire musical. Parce que ces musiques sont essentiellement créées et transmises par voie orale et le plus souvent en groupe, la répétition prend sans doute une importance plus particulière que dans d'autres expressions artistiques. Elle est également l'antichambre de la scène pour de nombreux musiciens amateurs.

La question de santé publique représentée par le risque auditif ne peut être ignorée. Ce dernier existe durant les répétitions et ceci par

faute d'inadaptation des locaux domestiques, de la maîtrise hasardeuse des réglages ainsi que de la forte exposition à de hauts volumes sonores. Rappelons à ce titre que l'offre privée de locaux reste inégale dans le traitement acoustique et l'accès.

Témoignages des invités professionnels

Si les groupes chevronnés ont appris, souvent par eux-mêmes, à gérer leur son et leur répétition, les jeunes groupes amateurs souffrent d'une méconnaissance des lieux de répétition et de diffusion et se sentent peu autorisés à pénétrer ce circuit. Lorsqu'ils investissent un box de répétition, notamment pour la première fois, ils sont souvent démunis devant le matériel et son utilisation ainsi que sur le processus même de répétition (organisation du temps, réglage des instruments et protections auditives).

Les professionnels s'accordent aussi pour exprimer le manque de local dévolu spécifiquement aux musiques électroniques et au hip-hop. Celles-ci nécessitent un traitement particulier (platine, table de mixage spécifique, haut-parleur de sonorisation de basses).

Enfin, la gestion d'un espace de répétition est chronophage et s'effectue en horaires décalés ; les nocturnes et le week-end étant privilégiés par les musiciens.

Préconisations

Les professionnels reconnaissent avec unanimité les besoins d'accompagnement pédagogique des jeunes musiciens, notamment les mineurs. Ce sont eux qui doivent être initiés à la matière sonore par le biais de programmes éducatifs en amont du circuit des locaux de répétition mais également à l'intérieur.

Les locaux de répétition créés par la Mairie de Toulouse devraient avant tout répondre à ces demandes en se posant en chaînon manquant plutôt qu'en proposant une offre identique.

Sur la question d'une tarification commune des locaux de répétition, les membres du groupe de travail préféreraient que s'entame d'abord un débat sur une politique d'aide à l'emploi (principale problématique pour les acteurs du secteur).

Contexte

Dès juin 2008, alors que se tenaient les Assises de la Culture, la Mairie de Toulouse organisait une réunion technique et professionnelle autour des musiques actuelles. Cette nouvelle forme de participation citoyenne au projet culturel de la cité a suscité de fortes attentes de la part des acteurs de ce secteur, souvent mis à l'index des politiques publiques. Largement développées par un milieu associatif dynamique, les musiques actuelles constituent un laboratoire permanent de création populaire et portent des valeurs d'universalité. Investies dans l'économie sociale et solidaire, elles participent à la diversité culturelle. À ces initiatives plurielles, la Ville souhaite apporter des réponses adaptées, multiples et concertées.

Outre sa volonté d'aider à la structuration des filières, le **Projet culturel pour Toulouse 2009-2014** proposait de faire aboutir la création d'une Salle des Musiques Actuelles dans le quartier de Borderouge. Dès le mois d'octobre 2009, des tables rondes furent organisées dans le cadre de l'état des lieux mené par Nicolas Meckel. Avec le lancement de l'opération **Toulouse in Bikini** en 2010, la ville affirmait sa position en contribuant à l'essor du vivier musical aux côtés des associations et des artistes toulousains. Lors de la réunion publique du 28 juin 2010, elle annonçait la mise en œuvre d'une concertation territoriale sur les musiques actuelles et la déléguait au pôle régional Avant-Mardi. Arrivé en 2011 à la direction du festival Rio Loco et du pôle des musiques actuelles, Hervé Bordier a souhaité que des groupes de travail viennent nourrir et faire mûrir le projet de la future **Salle des Musiques Actuelles**. Leurs réunions permettront de construire en commun les modes d'intervention de la Salle des Musiques Actuelles et sa mise en cohérence avec le projet culturel municipal.

Depuis le mois de mars 2011, quatre groupes de travail ont été organisés autour de problématiques propres au secteur avec des opérateurs associatifs et commerciaux, des représentants syndicaux et des experts venus d'autres régions de France. Cette concertation se poursuivra jusqu'en 2013. D'ores et déjà, ce document synthétise les réflexions et les propositions de ces quatre réunions. Il constitue le premier jalon d'une co-construction de l'intervention de la Mairie de Toulouse auprès des musiques actuelles.

Les groupes de travail ont été animés par

Hervé Bordier (Ville de Toulouse) **Williams Bloch** et **Cyril Della-Via** (Avant-Mardi).

Le secrétariat de séance a été effectué par **Michel Mathe** (Chargé de communication au Service de l'Animation Socioculturelle).

Invité professionnel

> Thierry Duval : Directeur du CRY (Centre de Ressources des Yvelines pour la musique)

Les participants

- > Olivier Périès : Studio Expérience (Toulouse)
- > Floréal Martorell : Euroka (Donneville),
- > Mathieu Dos Santos : Oméga Arpèges (Toulouse)
- > Sébastien Denys : Première Pression (Tournefeuille)
- > Laura Delaunay : Multimusique (Grenade)
- > Virginie Bernier : Lo Bolégason (Castres)

Représentants de la Mairie de Toulouse

- > Vincentella De Comarmond : Maire-adjointe chargée de la culture
- > Jean-Louis Sautreau : DGA Services culturels
- > Danielle Soulé : Directrice du Service du Développement Culturel
- > Gérard Coulon : Directeur du Service de l'Animation Socioculturelle
- > Catherine Fontaine : Responsable du Centre Culturel Alban Minville
- > Cyril Quinchon : Animateur culturel du Centre Culturel Alban Minville

► Articulation avec la nouvelle salle de Borderouge

Le lien avec la diffusion, nerf de la guerre des musiques actuelles, reste crucial selon les participants et concerne aussi bien les professionnels que les amateurs. Ceci devant faire l'objet d'un travail de réseau commun, de passerelle

avec la future salle de Borderouge et pourquoi pas des Cafés Cultures.

Les professionnels remarquent que la concurrence entre les structures a généré une offre tarifaire très basse par rapport à la moyenne constatée dans des villes similaires à Toulouse. Beaucoup craignent que l'offre publique à venir déstabilise l'économie fragile de leurs

structures.

La concentration majoritaire de l'offre s'effectue sur les quartiers nord de la ville au détriment des quartiers sud. Les futurs studios de répétition de la salle de Borderouge devront donc avoir un rôle différent et complémentaire de l'offre privée. ■

Groupe de travail n°2 « Cafés Cultures »

Mardi 28 juin 2011 - le Breughel l'Ancien

Les Cafés Cultures représentent un circuit court, rentable et solidaire dans un secteur qui n'est pas délocalisable.

Denis Talledec

Diagnosics et enjeux posés

La profession connaît de grandes difficultés. Elle constate la disparition progressive des lieux de diffusion musicale de proximité, la baisse de l'activité pour les artistes professionnels et la perte de lien social pour les publics.

En réaction, le Collectif Culture Bar-Bars initie le réseau Cafés Cultures et entreprend de traiter aussi bien les questions économiques et de diffusion musicale que celle du vivre ensemble. Il associe aux discussions l'Union des Métiers de l'Industrie de l'Hôtellerie (UMIH), le Syndicat National des Artistes Musiciens (SNAM-CGT), le Ministère de la Culture et celui de l'Intérieur ainsi que certaines collectivités territoriales volontaires.

Témoignage des invités professionnels

Il est projeté la constitution d'un fonds de dotation (fonds d'aide à l'emploi artistique direct) pour les musiciens professionnels pouvant être abondé par trois types de financement : fonds privés (hors boisson), fonds issus des industries de la boisson, toutes collectivités publiques. Ce fond pourra être géré par le CNV ainsi que par le GUSO avec une prise en charge d'une partie des cotisations sociales des musiciens professionnels. Ceci ne remettra pas en cause l'autorisation de diffuser des musiciens amateurs aux conditions suivantes : il devra s'agir de musiciens locaux, le concert ne bénéficiera pas de promotion, il sera gratuit, et les consommations ne seront pas majorées.

Les Cafés Cultures souhaitent rester des débits de boissons et demandent un aménagement du module de formation sécurité licence qui fait doublon avec celui du permis d'exploitation en vigueur pour les CHR.

Un Fonds est disponible (le FISAC) pour les mises aux normes notamment concernant l'insonorisation des bars soumis au décret bruit difficilement applicable pour ce type d'établissement.

Préconisations

La Mairie met en place une charte de la vie nocturne qui sera à la fois un label et un espace de discussion entre les opérateurs et la municipalité. Son comité de pilotage accueillera des élus et le préfet et son comité de suivi, les professionnels. Cette charte sera un organe de régulation entre les opérateurs, des élus et des services municipaux ainsi que des tiers.

Les bars souhaitent un meilleur dialogue avec la municipalité, mais pour cela, ils demandent que la police nationale soit associée à la concertation car c'est elle qui intervient souvent la nuit. D'autre part, ils constatent l'existence de points de vue divergents d'un service à l'autre de la municipalité. Ne s'agit-il pas souvent de concilier l'inconciliable ?

Il est souhaité, face aux problèmes conflictuels quotidiens avec les polices nationales et municipales, qu'avant tout acte administratif répressif, il y ait un processus de conciliation, les concertations valant toujours mieux que les procédures. Toutefois, la multiplication de réunions de concertation paraît incompatible avec l'activité des bars.

Invités professionnels extérieurs

- Denis Talledec : Directeur du Collectif Culture Bar-Bars
- David Milbéo : développement réseaux et communication Collectif Culture Bar-Bars

Les participants

- Adam Shaw : Bar « Le Filochard »
- Yannick Corbères : Bars « La Dynamo » et « Le Petit London »
- Marianne Etcheverry : Bar « La Loupiote »
- Romain Descamp : Bar « Le Txus »
- Yannick Grabot : Bar « Le Breughel l'Ancien »
- Philippe Pagès : Bar « Le Bijou »
- Mathieu Halfen : Bar « Larsen Lupin »
- Bernard Bentayou : Bars « La Maison » et « Connexion Café »

Il est également souhaité la mise en œuvre d'un plan d'insonorisation par la ville en lien avec le FISAC pour les bars musicaux confronté aux contraintes de plusieurs législations sur le «bruit» (décret lieux musicaux, bruit voisinage, au travail).

Articulation avec la nouvelle salle de Borderouge

Le SNAM craint que l'installation d'une Salle des Musiques Actuelles, assèche les activités des bars musicaux.

Les bars pensent qu'au vu du nombre de demandes de groupes qu'ils reçoivent sans cesse, la future salle permettra d'absorber une partie des demandes auxquelles les bars ne peuvent pas répondre.

Les professionnels s'accordent à reconnaître que le parcours professionnel des musiciens commence souvent dans les bars pour logiquement aller vers les salles dédiées.

Afin de décongestionner le secteur de la diffusion, le Service de l'Animation Socioculturelle pourrait-il mettre à disposition des salles de spectacle comme il a été demandé lors des Assises de la Culture. ■

- Bernard Bosc : Président des cafetiers au syndicat de l'UMIH 31 (Union des Métiers et des Industries Hôtelières)

Musiciens

- Michel Vié : CGT Spectacle
- Zouhir Lamalch : CGT Spectacle
- François Dorembus : CGT Spectacle

Représentants de la Mairie de Toulouse

- Jean-Paul Makengo : Maire Adjoint chargé de la police administrative
- Jean-Christophe Sellin : Conseiller municipal, chargé de la musique
- Danielle Soulé : Directrice du Service du Développement Culturel

Groupe de travail n°3 « La Ressource »

Mardi 20 septembre 2011 - Médiathèque José Cabanis

« La fonction ressource se situe entre le secteur public et le monde des affaires du spectacle, entre éducation populaire et diffusion culturelle. »
Frédéric Drewniak

Diagnostiques et enjeux

La ressource permet de répondre le plus justement possible à toutes les questions concernant les Musiques Actuelles en mobilisant des réponses multiples, adaptées et non prédéterminées pour informer, orienter et accompagner les usagers dans leur recherche. Ses fonctions : veille territoriale et sectorielle, collecter, vérifier, gérer et diffuser, médiation individuelle (accueil, information, orientation, conseils) et collective (conférence, rencontre, ateliers), expertise et ingénierie du projet.

Témoignage des invités professionnels

Ceux qui recherchent de l'information sont confrontés à la multiplication des canaux et à une gigantesque masse de documents, on parle d'*infobésité* ! La fonction première de la ressource consiste à trier l'information et à la qualifier ainsi qu'à réduire le bruit qui l'entoure. Le médiateur en charge de la ressource doit effectuer un diagnostic de la demande, afin de mettre les outils nécessaires à la disposition du public en mobilisant des réponses multiples, adaptées et non prédéterminées. *In fine*, elle doit fournir des outils d'autonomisation aux porteurs de projets, depuis le groupe amateur jusqu'au responsable professionnel. Le centre de ressource doit nécessairement être adossé à un réseau actif sur un territoire

L'hybridation des formes musicales induite par l'arrivée des technologies numériques, la dématérialisation des supports d'écoute et de vente de la musique, l'affichage des musiciens, des labels et des équipements sur les réseaux sociaux constituent autant de chantiers permanents que les animateurs ressources intègrent dans leur expertise. De par sa nature, la ressource est « nomade et dynamique ».

Préconisations

Il conviendrait d'établir une conférence permanente des centres de ressource à l'échelle du Grand Toulouse avec, par exemple, une à deux rencontres par an, afin de mutualiser à la fois les outils mais aussi les savoirs et les compétences. Ceci permettrait d'organiser le maillage du territoire en centres de ressource tout en gardant leur spécificité et leur identité et en garantissant la reconnaissance de leurs actions.

Ce maillage pourrait s'organiser comme suit : un centre de ressource Musiques Actuelles régional pour accompagner et structurer la filière professionnelle géré par Avant-Mardi ; un lieu de proximité avec les Musicophages en direction

Invités professionnels extérieurs

- > Mathieu Lambert : coordinateur du Réseau National Ressource
- > Frédéric Drewniak : Responsable CIR / IRMA

Les participants

- > Lucie Chedeville : Les Musicophages (adhérent Réseau Ressource)
- > Philippe Metz : Music Halle (CIJ - correspondant régional Irma)
- > Alexandre Barthès : Avant-Mardi (CIR - correspondant régional Irma /adhérent Réseau Ressource)
- > Mélanie Labesse : Couac
- > Hamza Medkouri : Samba Résille
- > Christophe Jubé : Les Musicophages (adhérent Réseau Ressource)

Représentants de la Mairie de Toulouse :

- > Ludivine Harivel : Directrice de la Bibliothèque de Toulouse
- > Erwane Monthubert : conseillère municipale déléguée aux Technologies de l'Information et de la Communication

des praticiens avec un EPN (Espace Public Numérique) ; un espace ressource de mise en débat des politiques culturelles et d'hybridation des esthétiques pour le COUAC ; un espace d'accompagnement des porteurs de projets pour Samba Résille et la possibilité pour Music'Halle d'ouvrir une bibliothèque musicale à l'espace JOB.

Articulation avec la nouvelle salle de Borderouge

Si l'installation d'un centre de ressource dans la Salle des Musiques Actuelles de Borderouge ne fait pas débat, reste à définir son contour en tenant compte du terrain associatif existant et de son implantation.

Possibilité d'un espace de travail et d'accueil (fonds documentaire) en articulation avec le centre de ressource d'Avant-Mardi qui sera intégré au Cluster Musiques Actuelles à proximité de la salle.

Ce lieu ressource devrait être performant sur l'aspect numérique au moyen de bornes interactives d'écoute et multimédia, avec la possibilité pour ces dernières d'être alimentées par les captations audiovisuelles des diffusions de la salle.

Il est préconisé la mise en œuvre d'un centre de ressource à l'intérieur plutôt tourné avant tout vers les praticiens du lieu, les musiciens en diffusion, en répétition et/ou en résidence. La salle de Borderouge pourrait alors avoir un rôle symbolique d'accompagnateur et de structuration de la filière à l'échelle de la ville ■



Groupe de travail n°4 « Accompagnement artistique »

Jeudi 10 novembre 2011 - Lieu Commun

« Souvent indissociable du « business » du spectacle, les politiques publiques doivent également prendre en compte le « vivre ensemble »
Vincent Priou

Diagnosics et enjeux

L'accompagnement artistique est une notion multiple qui recouvre le repérage, l'évaluation (analyse de la matière artistique), un diagnostic partagé entre l'artiste et l'accompagnateur (déterminer son intérêt, son potentiel), une analyse des besoins de l'artiste et de son projet (ses attentes et ses manques), une mise à disposition de compétences, d'outils, de moyens, le comblement et le conseil.

Problématique : on ne peut envisager une carrière artistique d'envergure sans une structure de production qui accompagne l'artiste dans son développement. Quelle intervention publique doit-t-on mettre en œuvre (quels outils, quels dispositifs ?) pour quels types de projet artistiques ?

Témoignage de l'invité professionnel

Il est constaté la disparition des *managers* et des *agents* au profit du travail d'accompagnement. Ce dernier opère, selon ses termes « » alors même que l'hyper-compétence dans tous les champs n'apparaît plus possible. L'accompagnement doit aller vers l'utilisation des réseaux sociaux et des nouvelles technologies. Il doit également insérer le projet artistique dans l'intérêt général. Ce travail recoupe des notions de compagnonnage, de coaching, de pédagogie et de bienveillance car, en plus d'initier le parcours artistique, il veille sur ses étapes et doit autant évaluer la singularité du projet que sa validité économique.

Préconisations

Il est évoqué, à l'exemple de Trempolino à Nantes, et ce avec le concours du Crédit Municipal, la mise en place de dispositifs d'apports financiers en direction des projets artistiques pour leurs développements (fonds de dotation de la CRESS).

Face aux mutations du secteur, il s'agit de réinterroger le sens de nos démarches, de s'appuyer sur de nouveaux cadres sociaux

et économiques comme l'économie sociale et solidaire. Il pourrait ainsi être envisagés de nouveaux circuits dit « circuits courts », de nouveaux circuits de distribution (AMAP musicale), la création de coopératives d'achats, de micro-crédit et de mécénat individuel.

Dans ce cadre, l'artiste doit être associé aux enjeux communs et doit participer à une démarche de réciprocité qui pourrait aller jusqu'à des contributions à des fonds de mécénat quand il y a une intervention financière publique ou privée.

Afin de pouvoir mobiliser des accompagnements diversifiés et efficaces : il s'agit d'impulser des réseaux de compétence avec des personnes qualifiées, des structures ressources, et des entreprises. Ceci apparaît déterminant et crucial pour le secteur du hip-hop où un énorme travail d'accompagnement doit être mené. Des passerelles pourront être posées entre le futur équipement et l'Imprimerie si le projet continue, et ce grâce à la proximité entre les deux lieux.

Sur le projet d'un cluster regroupant des associations œuvrant dans le domaine des Musiques Actuelles, il s'agit d'identifier la spécificité de chaque membre et de pouvoir les articuler ensemble. D'autre part il conviendra de relier les projets de l'échelon local entre le cluster toulousain et à l'échelon national avec les clusters culturels d'autres villes.

Articulation avec la nouvelle salle de Borderouge

La Music Box, devrait apporter des outils que d'autres ne proposent pas comme le volet multimédia, la captation audio et audiovisuelle, l'accueil en résidence de travail pour ses groupes ainsi que le coaching scène.

Pouvoir tisser aussi des liens avec l'édition et tout ce qui touche au numérique.

La salle pourrait être utilisée par les développeurs pour des show-cases de groupes toulousains et régionaux. Elle pourrait être un espace de rencontre et de concertation pour les regroupements d'opérateurs, pour ceux qui travaillent sur l'accompagnement et l'émergence artistique.

Il est proposé que la programmation de la salle soit administrée par tiers selon le schéma suivant : tournées nationales, productions locales et concert semi-professionnels. La structure devra être attractive tant sur le plan des installations que sur celui de la mutualisation des espaces avec les structures présentes dans le cluster. Le futur équipement doit nourrir l'image musicale locale en y associant notamment un espace de ressource partagé sur l'accompagnement ■

Invité professionnel extérieur

> Vincent Priou : Directeur de Trempolino (Nantes)

Les participants

- > Sandrine Marrast : Artscénica
- > Stéphanie Ailloud : La Petite
- > Claire Dabos : Freddy Morezon
- > Nicolas Son : Klakson
- > Pierre Rougean : Prise Rapide
- > Christophe Rymland : Jerkov
- > Matthieu Cardon : Les Productions du Vendredi
- > Nicolas Faucon : KMK

Représentants de la Mairie de Toulouse :

- > Jean-Louis Sautreau : DGA Services culturels
- > Alain Lacroix : Espace Croix-Baragnon

Un dossier documentaire a été réalisé pour chaque atelier.

Ils seront téléchargeables sur le site d'Avant-Mardi :

www.avant-mardi.com

PROJECTION DE 4 NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL EN 2012
L'EMPLOI CULTUREL - LA DIFFUSION - LES LABELS - L'ECONOMIE

Concertation territoriale coordonnée par

avant-mardi
Réseau Musiques Actuelles Midi-Pyrénées